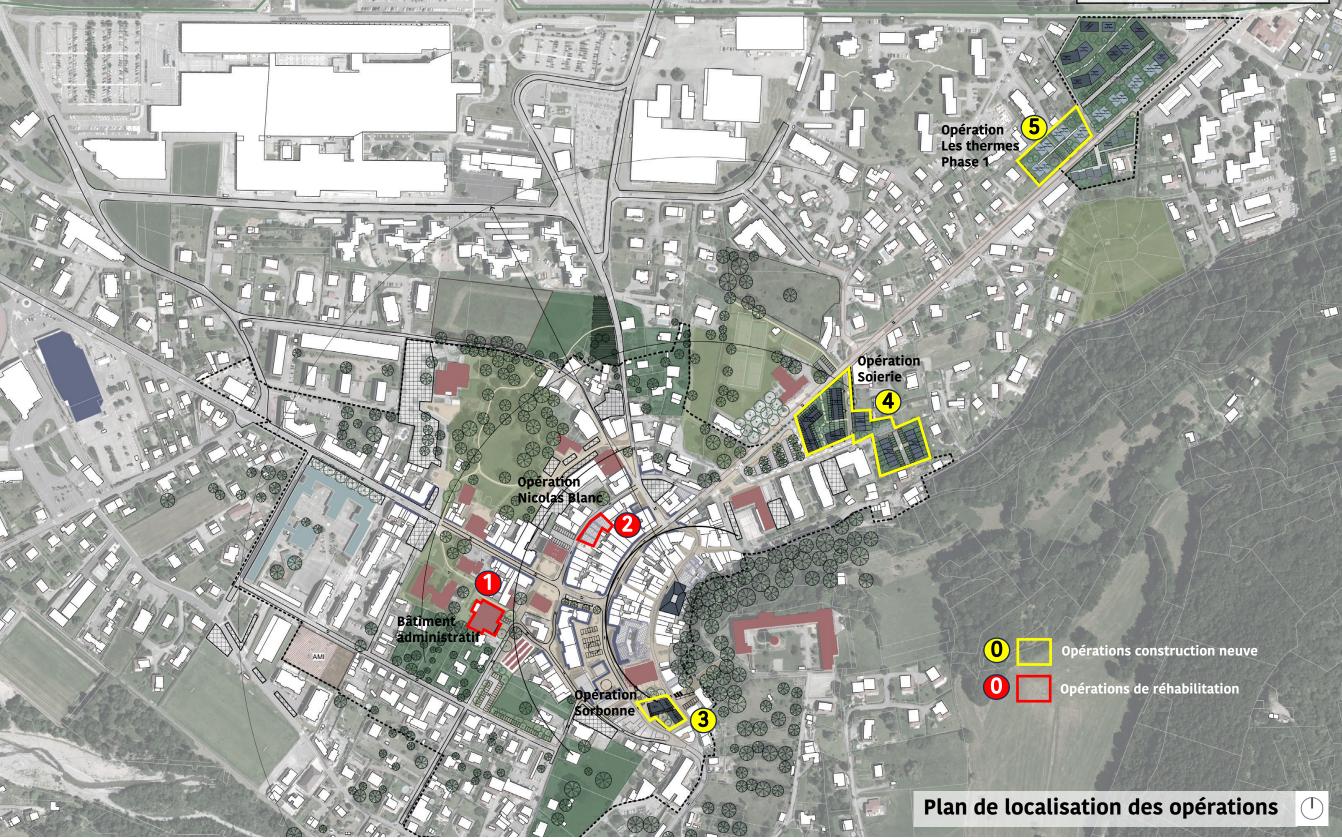
### APPEL A PROJETS MULTISITES OPERATEURS/ARCHICTECTES/BET - ANNEX

Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE



### APPEL A PROJETS MULTISITES OPERATEURS/ARCHICTECTES/BET - ANNEXE OAP T

Envoyé en préfecture le 10/10/202 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

## **OAP PLAN GUIDE**

SÉQUENCE 4 | LE PLAN GUIDE





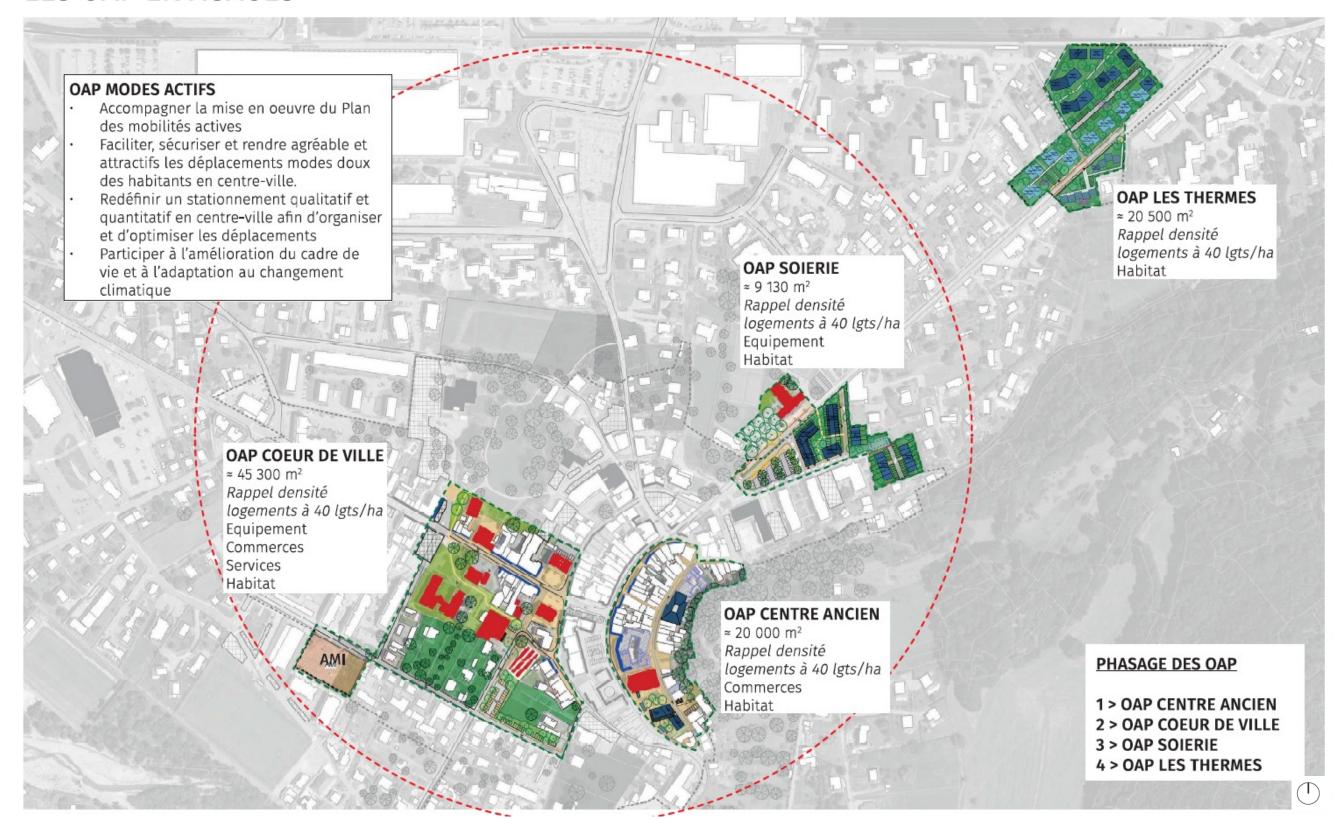
Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

## **OAP PLAN GUIDE**

## LES OAP ENVISAGÉS



### APPEL A PROJETS MULTISITES OPERATEURS/ARCHICTECTES/BET - ANNEXE OAP

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

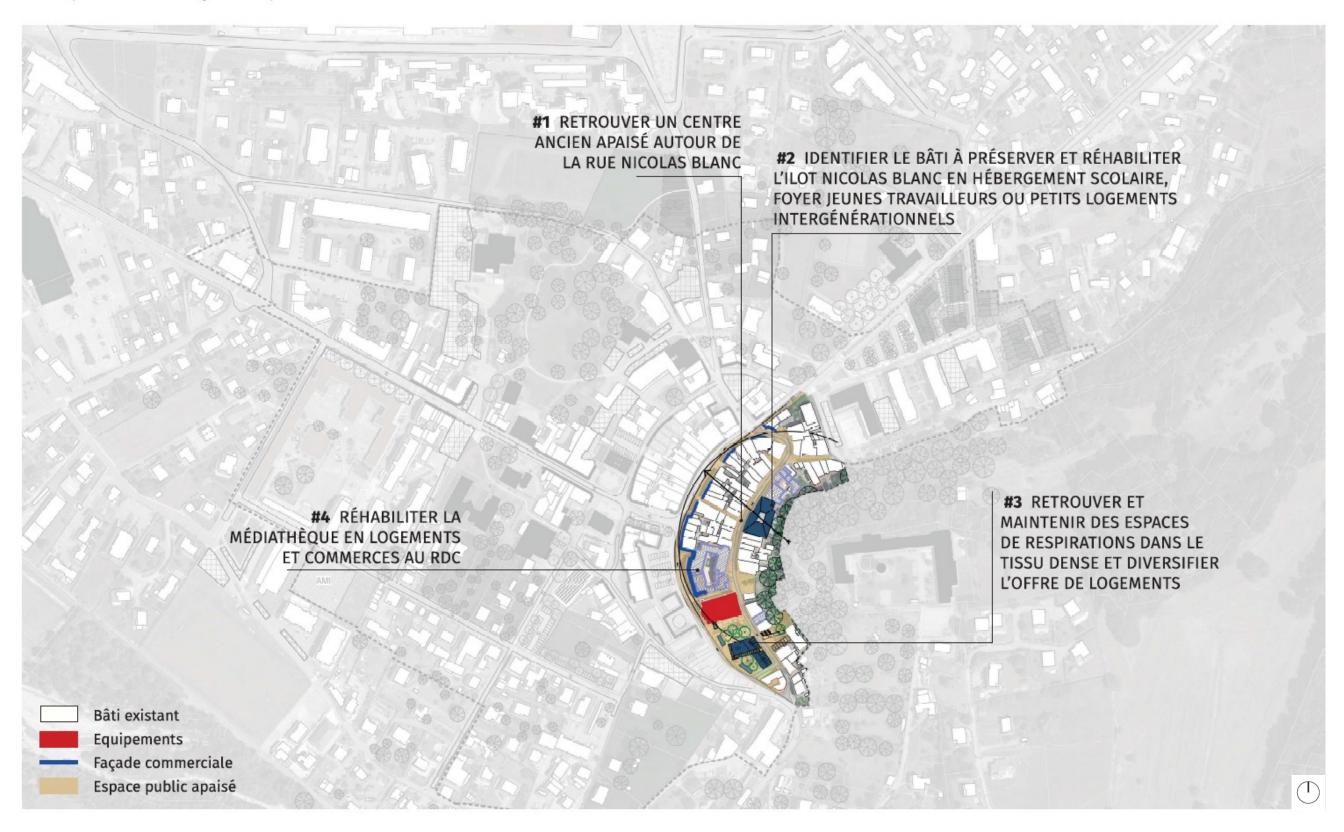
Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

## **OAP PLAN GUIDE**

## SÉQUENCE 1 | REQUALIFIER LE CENTRE ANCIEN





Envoyé en préfecture le 10/10/2023

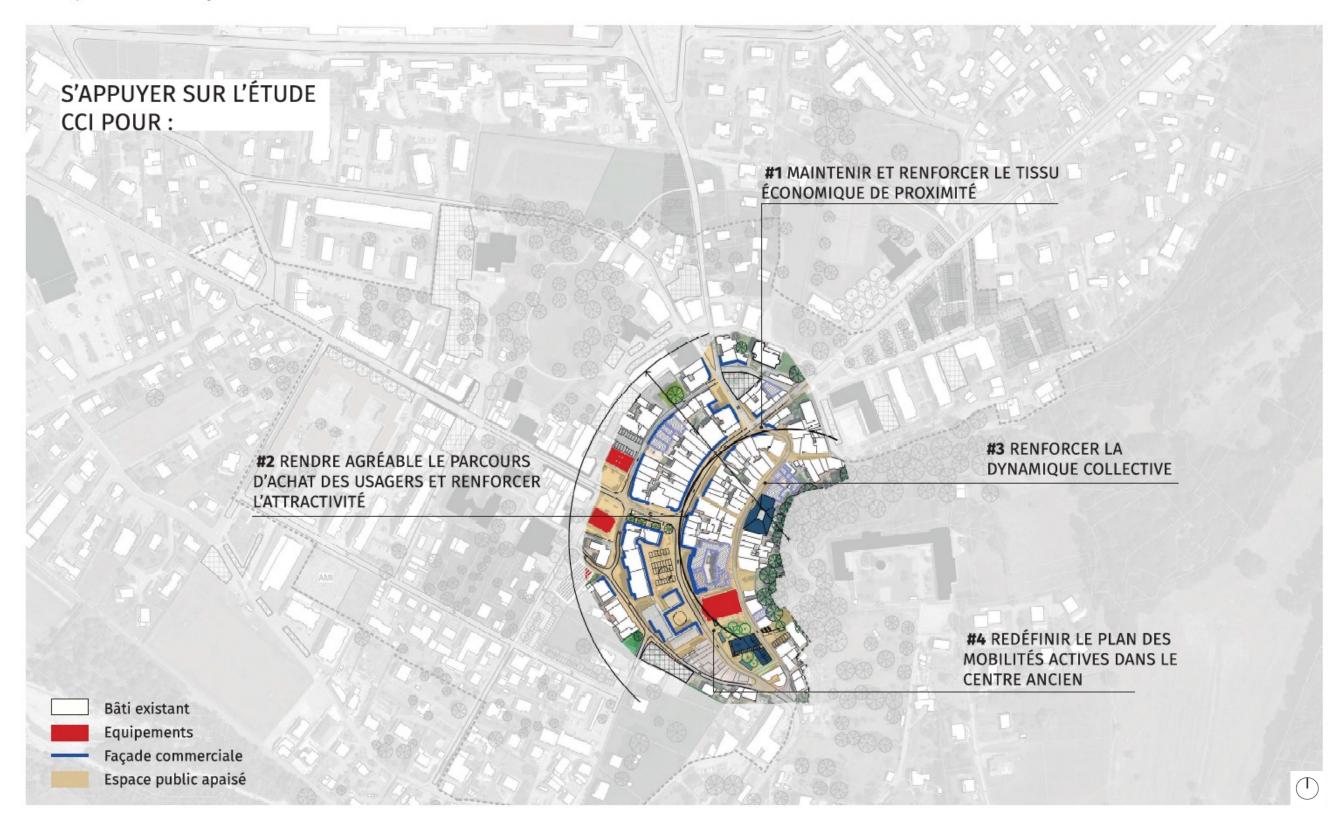
Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID : 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

## **OAP PLAN GUIDE**

## SÉQUENCE 2 | REDYNAMISER LE TISSU COMMERCIAL DU CENTRE VILLE





Envoyé en préfecture le 10/10/2023

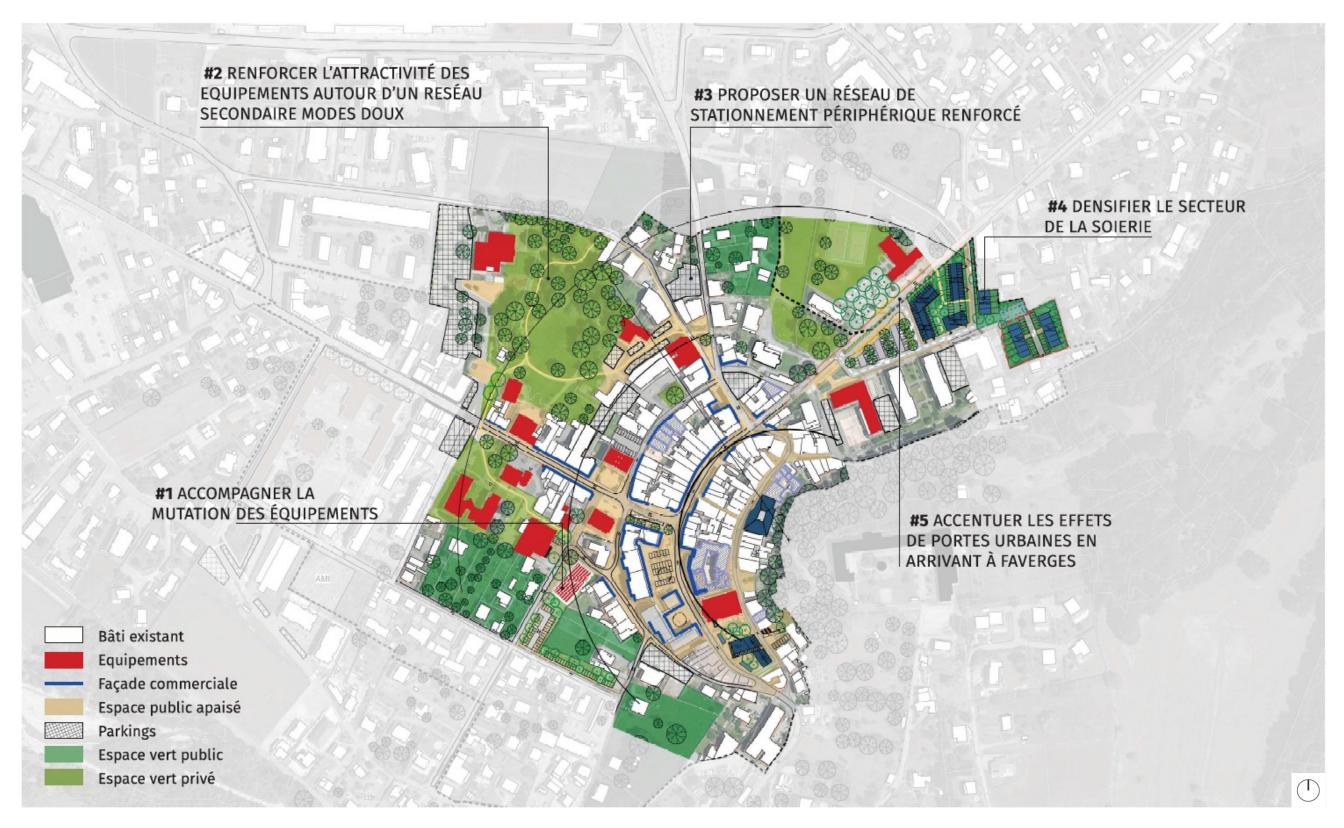
Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

## **OAP PLAN GUIDE**

# SÉQUENCE 3 | REDÉFINIR UNE ATTRACTIVITÉ PÉRIPHÉRIQUE





### APPEL A PROJETS MULTISITES OPERATEURS/ARCHICTECTES/BET - ANNEX

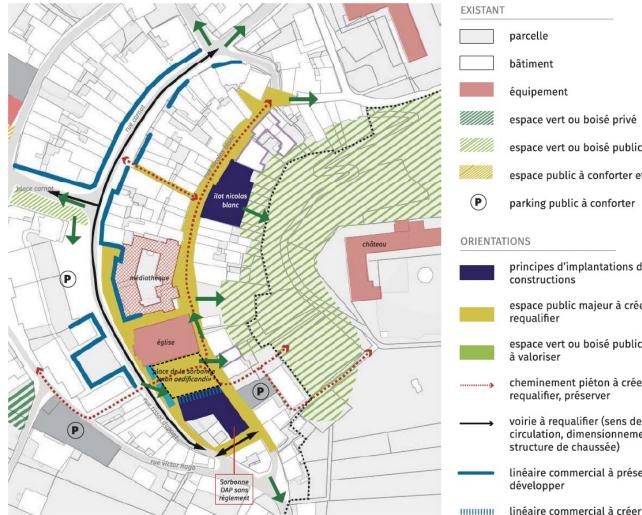
Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

### **OAP SECTEUR CENTRE ANCIEN**

### SCHÉMA DE PRINCIPE



#### Contexte

Ce secteur constitue le cœur historique de Faverges-Seythenex avec un bâti ancien d'une grande qualité mais très hétérogène dans sa valeur patrimoniale.

Sa forte activité commerciale sur la rue Carnot notamment en fait un espace privilégié d'attractivité et de valorisation.

Il comporte notamment deux sites à enjeux:

- La place de la Sorbonne constitue une opportunité de densification en centre-ville et de réaménagement d'une place publique.
- L'ilot Nicolas Blanc, bâtiments patrimoniaux qui prévoit la réhabilitation exemplaire en foyer jeunes ou internat en centre ancien ou un ensemble de petits logements intergénérationnels.

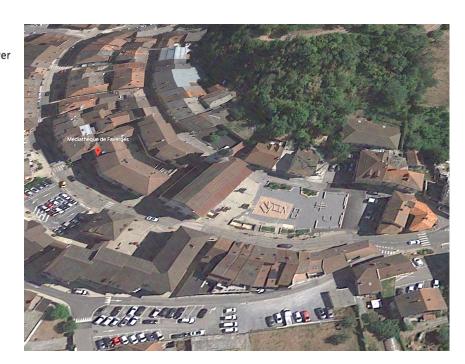
### bâtiment équipement espace vert ou boisé privé espace vert ou boisé public espace public à conforter et à valoriser parking public à conforter **ORIENTATIONS** principes d'implantations des périmètre ort constructions parking public à créer espace public maieur à créer et/ou cônes de vues à préserver espace vert ou boisé public à créer ou cheminement piéton à créer, requalifier, préserver voirie à requalifier (sens de circulation, dimensionnement, structure de chaussée) linéaire commercial à préserver et à

#### **Orientations**

- **Préserver les vues** sur le grand paysage et les édifices remarquables jugés d'intérêts patrimoniaux (château, église ... )
- **Requalifier les voiries** en réaménageant les sens de circulation, trottoirs et pistes cyclables de manière à apaiser le centre ancien.
- Requalifier les espaces publics existants et développer un espace public« pluriel» attractif, apaisé et qualitatif sur la place de la Sorbonne.
- Préserver, valoriser ou requalifier le Biel en cœur de site.
- Respect du gabarit des bâtiments et des parcelles existants et faisant partie intégrante de la séquence le long de la rue Nicolas Blanc. Ceux-ci comprennent des hauteurs en R+2, un alignement des façades, un type de matériau.

### **Programmation**

- Densifier l'ilot Nicolas Blanc en proposant une réhabilitation patrimoniale en foyer jeunes travailleurs ou internat ou un ensemble de petits logements intergénérationnels. Les places de parking de l'opération seront déportées sur les parkings publics existants à proximité dans une rayon de 100m.
- Renforcer et valoriser le linéaire commercial en proposant un service de restauration/café au RDC de la nouvelle opération de logements de la place de la Sorbonne et en proposant une nouvelle surface commerciale en RDC.



## **OAP sans règlement** Place de la Sorbonne

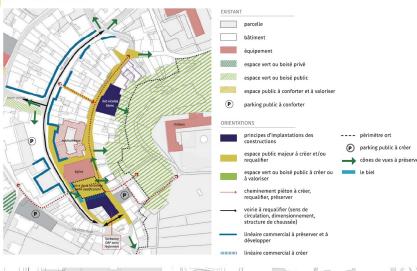
- 15 logements collectifs
- Commerces en RDC
- ↑ 1 place de stationnement/logement
- **№** R+1 / R+2
- **№ 25% de logements sociaux**
- 🔨 Toiture à deux pans
- 🦜 Façade ouverte sur la place de la Sorbonne

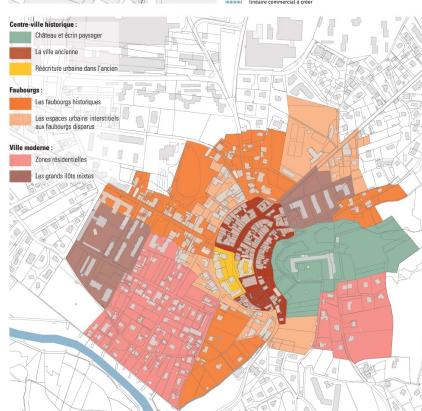


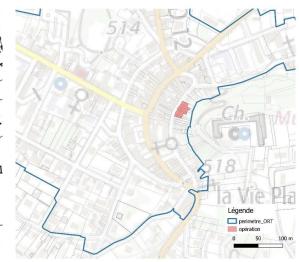


#### **OAP SECTEUR CENTRE ANCIEN**

SCHÉMA DE PRINCIPE







#### **Présentation des intentions**

Une opportunité permet d'acheter un tènement de 1000m<sup>2</sup> dans la rue historique patrimoniale "Nicolas Blanc".

La commune souhaite l'acquérir pour en faire une rénovation patrimoniale exemplaire.

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel.

la Commune souhaite étudier la faisabilité d'un internat / résidence étudiants-alternants-jeunes travailleurs au sein de ces immeubles, ou la faisabilité de petits logements inclusifs.

# Ainsi, la Commune souhaite la réalisation d'une quarantaine de petits studios intergénérationnels.

L'étude patrimoniale a défini des préconisations de réhabilitation qui seront prises en compte comme données d'entrée de l'opération.

De ce fait, l'opération générera probablement un déficit global. Aussi, il est envisagé de recourir à une des possibilités induites par la mise en place de l'ORT:

- Ne permis d'aménager multisites, en couplant cette opération à une ou plusieurs autres opérations plus simples de construction neuve sur un autre tènement communal (terrains au sein du périmètre de l'ex− PAPAG = secteur Les Thermes, et/ou terrains face à la Soierie, et/ou terrains place de la Sorbonne.
- les dispositifs VIR ou DIIF.

Ces orientations ont été décrites dans l'OAP du PLUi dans le cadre de la modification 2023













Envoyé en préfecture le 10/10/2023

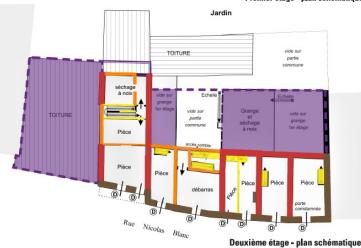
Rez-de-chaussée - plan schématique

Grange

Pièce

P

Premier étage - plan schématique



#### Légende :

Maçonneries à valeur d'ancienneté et d'art à conforter, restaurer et/ou restituer dans un état antérieur le cas échéant. Tout nouveau percement dans ces maçonneries est à proscrire. Dans le cas des maçonneries sur rue, un soin tout particulier sera apporté aux encadrements et appuis de baies en pierre, à la nature des enduts (à base de chaux, ciment et ITE à proscrire, enduits isolants à base de chaux type diathonite envisageables) et au dessin des menuiseries.

Maçonneries à valeur d'ancienneté à conforter, restaurer et/ou restituer dans un état antérieur le cas échéant. Le percement de ces maçonneries est envisageable, dans le respect de la composition de la façade et/ou dans des proportions raisonnables.

Maçonneries anciennes ou non pouvant être conservées, modifiées voire déposées dans le cadre du projet. L'étable et l'écurie présentent par exemple une certaine qualité et un témoignage intéressant de la vie et de l'organisation d'une activité agricole du début du XXe siècle : elles grèvent cependant fortement le potentiel de renouvellement du site, et leur conservation r'est pas à la hauteur des enjeux



Espaces où une extension ou une nouvelle construction est envisageable, sous réserve d'un dessin respectant la composition des façades existantes, les prescriptions sur la natures des matériaux à employer en façade et les quaharits

Nouvelles maçonneries à édifier : cas particulier du portail donnant sur la rue Nicolas Blanc issu de modifications récentes et qui ne satisfait ni la composition de la façade, ni le potentiel de réhabilitation de cette partie du bâtiment.

 Alignement des nouvelles constructions ou extensions à respecter stricto, les nouvelles implantations ne peuvent pas être au delà ou en retrait de cette limite.

Alignement des nouvelles constructions ou extensions. Le nouveau mur peut être implanté entre l'intervalle, côté trait fin, le trait gras représentant la limite à ne pas dépasser.





2437

Place de

la Sorbonne

## **OAP sans règlement** Place de la Sorbonne

- 15 logements collectifs
- **Commerces en RDC**
- 1 place de stationnement/logement
- R+1 / R+2
- 25% de logements sociaux
- Toiture à deux pans
- Façade ouverte sur la place de la Sorbonne

### **Présentation des intentions**

L'objectif du projet est de reconstruire la place Sorbonne en créant une place de sortie d'église (parvis), des logements (~15) et un espace commercial au rez-de-chaussée (restaurant avec terrasse, ~160m²).

L'étude patrimoniale a fourni un certain nombre de recommandations pour l'intégration du projet dans le centre ancien, en entrée de Ville en venant de Tamié.

Une étude pré opérationnelle a été réalisée, et l'ensemble a été traduit dans une OAP (pour intégration au PLUI dans le cadre de la modification

L'objectif est également de faire ressortir le Biel pour retrouver le sens historique et l'importance de la circulation de l'eau dans la construction de la ville.

Les terrains sont de propriété communale.

La Commune envisage un appel à projet multisites (avec l'opération de réhabilitation rue Nicolas Blanc, et les opérations au niveau des secteurs Soierie et Les Thermes) pour cette opération sensible et prioritaire.

Ces orientations ont été décrites dans l'OAP du PLUi dans le cadre de la modification 2023





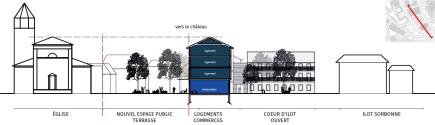
Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

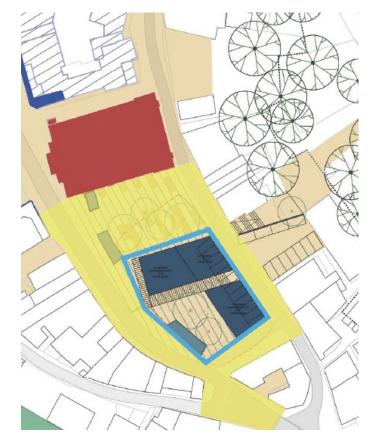
ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

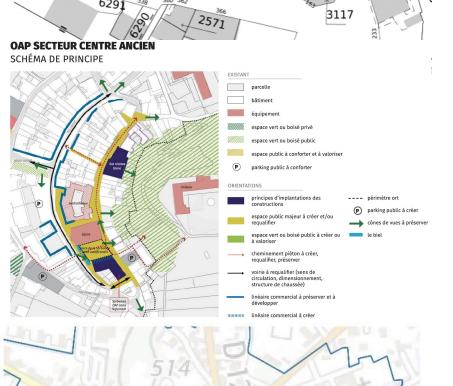
Publié le 11/10/2023

Extrait de l'étude pré opérationnelle / composition / Capacité / principes urbains









2429

2552

3714

4906



SITE Nº1 - BÂ

Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE

### Présentation des intentions

Ce bâtiment est propriété de la commune. Le bâtiment administratif se vide progressivement (départ de La communauté de communes et du tri postal) : il reste Numérica, la poste et l'association Gai Logis et l'ADMR. La structure du bâti est bonne mais le bâtiment nécessite une rénovation énergétique (décret tertiaire) et technique (désamiantage, mise en accessibilité des étages). Le raccordement au réseau de chaleur a été réalisé en 2022.

Il avait été envisagé la transformation de ce bâtiment pour intégrer au rez-de-chaussée un ERP permettant d'animer la place (Etude d'un scénario pour intégrer la médiathèque et Microfolie au RDC, maintenir les associations actuelles au 1er étage et proposer des logements au dernier étage - ou ERP RDC et logements ou chambres étudiants à l'étage). Finalement, la médiathèque sera réalisée dans une opération de construction neuve, en face. le bâtiment administratif sera donc réhabilité pour proposer une offre de logements



Bâtiment raccordé au réseau de chaleur urbain – à confirme Radiateurs fonte avec et sans robinets thermostatiques

Autres équipements techniques 9 chauffe-eaux électrique: Ventilation simple flux

> Rampe PMR pour l'espace public Absence d'ascenseur Présence d'amiante dans les conduits

Etat

**Etat Technique** 

principes d'implantations des constructions espace public majeur à créer et/ou

espace vert ou boisé public à créer ou à

cheminement piéton à créer, requalifier

parking public à créer

 $\odot$ 

> Synthèse de l'état technique et actions à mener Performances

Accessibilité

F, S

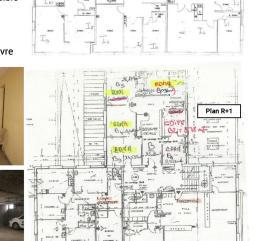
#### Actions à mener

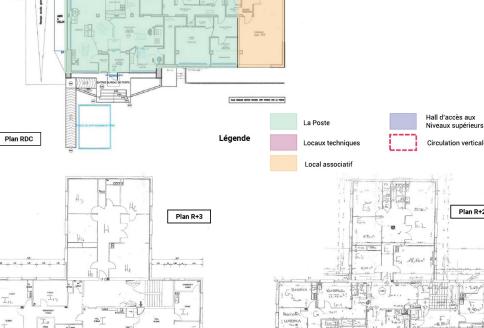
Le bâtiment est en état d'usage. Des travaux d'aménagement intérieur ont été menés pour la poste et par différentes

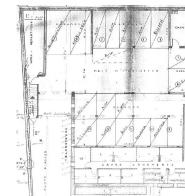
Criticité

- Isolation de l'enveloppe

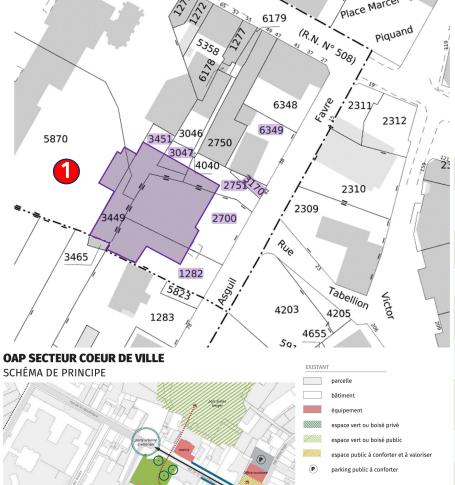
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des systèmes de chauffage, notamment la production (raccord possible
- Mise en accessibilité des niveaux supérieurs et inférieur
- Travaux de réfection sur le second-œuvre

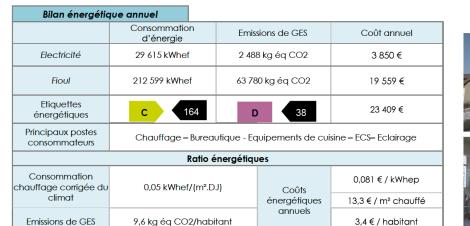






Plan sous-sol



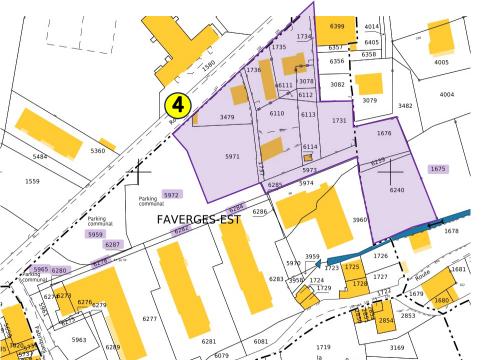


SITE

Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE



#### Contexte

Ce secteur constitue la première périphérie du centre-ville de Faverges-Seythenex. Situé à proximité d'équipement structurant culturel ou administratif comme la Soierie et la CCSLA, il permet l'opportunité d'une densification importante sur des fonciers maîtrisés par la collectivité et proche du centre-ville.

De plus l'effet de porte urbaine depuis la route d'Albertville constitue un axe structurant à conforter.

#### **Orientations**

- Préserver les vues sur le grand paysage et les édifices remarquables jugés d'intérêts patrimoniaux (château, la Soierie
- Requalifier les voiries en réaménageant les sens de circulation, trottoirs et pistes cyclables de manière à apaiser la route d'Albertville
- Maintenir la Soierie comme équipement public structurant et valorisant pour la commune.
- Assurer des continuités piétonnes douces dans les nouveaux logements entre la Soierie, le centre-ville et la route du Thovey
- Maintenir les stationnements publics existants et renforcer la signalétique pour valoriser l'offre existante
- Créer une voirie de desserte du nouvel ilot de logements depuis la route d'Albertville
- Renforcer et valoriser les espaces verts publics et privés en assurant des transitions et des continuités paysagères dans le centre-ville.

#### **Programmation**

- Densifier le tènement en face de la Soierie en proposant deux opérations de logements :
  - environ 50 logements collectifs
  - environ 16 logements intermédiaires
  - 1,5 à 2 places de stationnement/logement







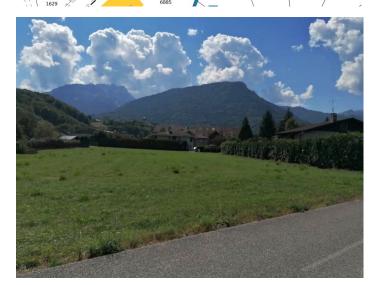


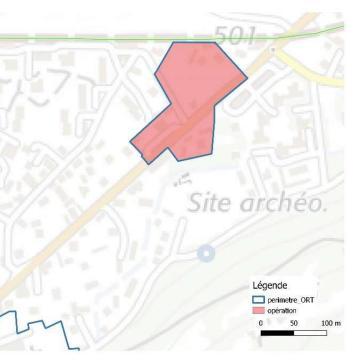












#### **OAP SECTEUR LES THERMES**

SCHÉMA DE PRINCIPE



#### Présentation des intentions

L'objectif est de diversifier l'offre de logements sur le territoire communal pour favoriser la mixité sociale, l'habitat inclusif et intergénérationnel, via la promotion d'opérations neuves de grande qualité architecturale et environnementale.

Ce secteur était grevé d'un PAPAG (Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global) et a fait l'objet d'une réflexion globale dans le cadre de l'étude d'aménagement urbain, qui va conduire à enlever la servitude et la remplacer par une OAP dans le cadre de la modification du PLUi de 2023.

La Commune procède actuellement, via l'EPF, aux acquisitions les terrains de la 1e phase de l'OAP, de façon à pouvoir intégrer l'opération à l'appel à projet "multisites" prévu avec les opérations en face de la Soierie, rue N.Blanc et place de la Sorbonne

#### Contexte

Ce secteur situé en périphérie Nord-Est de la commune s'appuie sur la volonté de restructuration de l'ancienne carrosserie Clerc et Pollet-Villard aujourd'hui abandonnée.

Le développement de ce secteur à proximité immédiate de la route d'Albertvile et de la voie verte offre l'opportunité d'un développement maitrisé au sein de la commune.

#### **Orientations**

- Préserver les vues sur le grand paysage et les édifices remarquables jugés d'intérêts patrimoniaux (château)
- Requalifier les voiries en réaménageant les sens de circulation, trottoirs et pistes cyclables de manière à apaiser la route d'Albertville
- Assurer des continuités piétonnes et cycles apaisées, ombragées et sécurisées entre la route d'Albertville et la voie verte.
- Travailler les clôtures, la végétalisation, les accès permettant de rythmer le parcours et le paysage urbain sur la route d'Albertville.
- Préserver et valoriser le Biel en coeur de site.

Envoyé en préfecture le 10/10/2023 Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11/10/2023

ID: 074-200054138-20231004-DEL2023VIII144-DE









#### **Programmation**

- Densifier le site de l'ancienne carrosserie (+/-16 logements) individuels de type habitat groupé, avec stationnements aérien et en retrait par rapport à la route d'Albertville.
- Développement Phase 2
  - environ 73 logements collectifs
  - environ 15 à 19 logements individuels
  - 2 places de stationnement/logement